

Yasmine Chandavoine, « Les maîtres de poste dans le Pays de Rennes (1738-1790) », maîtrise d'histoire, sous la direction d'Annie Antoine, Rennes II, 2002, 137 p.

La Bretagne, dernière province du royaume dotée de la Poste aux chevaux au XVIII^e siècle, est au cœur d'enjeux et de conflits. Les Etats de Bretagne manifestent la volonté de défendre leurs droits, alors que le pouvoir royal souhaite étendre son emprise politique par l'intermédiaire de l'intendant. Ces relations conflictuelles face à la création de cette nouvelle institution, pouvaient laisser entrevoir un fonctionnement instable. Or, même si les Etats manifestèrent dans un premier temps une résistance à leur participation financière, ils l'acceptèrent ensuite, si l'on en croit l'augmentation au cours du siècle, de leur contribution au versement des indemnités des maîtres de poste. Leurs réticences n'étaient pas fondées sur leur doute face à l'utilité de ce service, puisqu'ils le pensaient nécessaire, mais appréhendaient le renforcement du rôle de l'intendant dans leur province. Les routes de poste étaient un moyen de contrôle pour le pouvoir royal sur la province bretonne. Elles se sont aussi inscrites dans une stratégie de défense militaire, et ont contribué au désenclavement économique de la Bretagne. Cette institution aurait pu rencontrer des difficultés à pourvoir tous les nouveaux relais qui étaient proposés. Or, même si certains relais de poste restèrent vacants les quelques premiers mois de leur installation, ils trouvèrent assez rapidement acquéreurs.

Le profil et les critères de sélection des maîtres de poste choisis par l'administration des Postes s'alignaient sur les autres provinces. Ainsi, les prétendants devaient disposer d'un capital financier nécessaire pour se procurer des chevaux, des locaux, des fourrages et du personnel. La plupart des maîtres de poste bretons étaient déjà installés dans des auberges, si bien qu'ils répondaient aux conditions matérielles requises. La profession des maîtres de poste en Bretagne constituait un élément qui les distinguait des autres provinces. En effet, l'absence de l'exemption de taille n'attirait pas les gros laboureurs, comme c'était le cas ailleurs. En compensation de l'exemption de la taille, ils recevaient une indemnité financière des Etats de Bretagne. Toutefois, leur situation était moins avantageuse, comparativement aux maîtres de poste des autres provinces, puisque leurs indemnités étaient inférieures aux autres pays d'Etats. Les femmes étaient autant présentes dans cette profession, en particulier après le décès de leur mari. Même si les conditions requises par l'administration lors de la sélection de leurs candidats semblent être homogènes, les disparités entre eux tendent à s'accroître au cours de notre période. Certains s'enrichissent grâce à l'implantation de leur relais sur des routes très fréquentées, alors que d'autres vivent chichement. Leurs situations dépendaient aussi des aléas climatiques qui pouvaient entraîner la hausse du prix des fourrages et donc placer certains maîtres de poste dans la pauvreté. Il s'agissait donc d'une catégorie hétérogène sur le plan de la fortune. Ils n'étaient pas organisés en corporation, et il n'y avait pas de relations de solidarité entre eux.

Les privilèges accordés par l'administration des Postes étaient identiques à tous les maîtres de poste, considérant cette classe comme unitaire. Les maîtres de poste recevaient la protection du pouvoir royal et garantissaient, en contrepartie le bon fonctionnement de cette institution. En plus de leurs privilèges, les maîtres de poste étaient soutenus par l'administration en cas de conflits avec les usagers de la Poste et les habitants des paroisses, à condition qu'il ne s'agisse pas de comportements

déviants de leur part. ce soutien tend à expliquer le comportement commun des maître de poste vis-à-vis de leurs démarches administratives et judiciaires, tels que les procès verbaux et les requêtes. Ce statut de privilégié suscitait des jalousies de la part des habitants des paroisses et essentiellement, celles rurales. Ils rencontraient de vives oppositions lors de leur installation, puis étaient progressivement reconnus par les habitants car ils donnaient une impulsion à la vie économique de leur village et étaient au coeur de la sociabilité. Les voyageurs, quant à eux, avaient tendance à les associer aux populations rurales, en particulier lorsqu'ils manifestaient des comportements nonchalants.